

AVIS D'IMPÔT 2019

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

04 SEP. 2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 19E VILLETTE
17 PL DE L'ARGONNE
75938 PARIS CEDEX 19

1546-008572-0014

eco'pli 86 POITIERS PIC 29.08.19 CI 0202

SCI MICHEL THOMAS
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN



1546-008572-1-1-00-008572

Vos références

Numéro fiscal : 47 36 063 051 076
Référence de l'avis : 19 75 4742272 17
Numéro de contrat de prélèvement : P3 75 018 198 451
RUM* FR46ZZZ005002P375018198451
Numéro de propriétaire : 119 +10005L

Débiteur(s) légal(aux) :
PRENEUR 4121 PBFDX2
SCI MICHEL THOMAS

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 08/08/2019
Date de mise en recouvrement : 31/08/2019
* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2019

25 771,00 €

Le montant de l'impôt prend en compte la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (voir notice partie « Révision des valeurs locatives des locaux professionnels »).

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2019
directement sur impots.gouv.fr
ou auprès de votre centre prélèvement service,
la somme à payer sera prélevée le 25/10/2019
sur le compte bancaire indiqué ci-dessous.

VOUS N'AVEZ RIEN À ENVOYER.

Compte à débiter :

Numéro de compte : FR76 3000 4008 2700 0215 7924 242
Titulaire : SCI MICHEL THOMAS
Établissement teneur du compte : BNPPARB PARIS VILLETTE
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

